L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie,
No. 81, Rue Chartres.

CONDITIONS DES ABONNEMENTS.....$12
TROIS FOIS PAR SEMAINE.....$10 } *Payable d'avance*

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.

POLICE DES RUES.

Malgré le titre de cet article il n'y sera question que des trottoirs en banquettes.

En septembre 1837 il a été passé une ordonnance dont l'article 11 porte ce qui suit :

"Il est défendu à tout charretier ou autre personne de passer à cheval, ou avec aucune bouette, charrette ou voiture quelconque sur le trottoir d'aucune rue à peine de dix piastres d'amende à chaque contravention. Bien entendu que cette disposition ne concerne point ceux qui traversent le trottoir pour entrer dans les cours, terrains ou autres emplacements, avec des chevaux ou autres bestiaux, voitures ou bouettes, ou pour sortir des lieux susdits avec les dits chevaux, bestiaux, voitures ou bouettes, et tout charretier ou autre personne qui commettra quelque dégât aux trottoirs, banquettes ou contre-banquettes sera tenu de le faire réparer convenablement dans l'espace de vingt quatre heures à peine d'une amende de deux piastres."

Il en résulte bien évidemment qu'*il est défendu à toute personne de se faire passer sur les trottoirs en bas-roulés*, sauf pour entrer dans les remises, écuries &c., *dans et sans les cours, terrains, voitures, bouettes ou charrettes quelconques*. Et l'esprit de cette disposition municipale est parfaitement rational. En effet, si l'on construit des banquettes dans les rues, c'est pour en affecter spécialement aux piétons une partie déterminée où ils puissent circuler aisément à l'abri du danger des chevaux, des voitures, des charrettes &c. et par une conséquence nécessaire, il doit être défendu aux voitures, charrettes &c. de passer sur les banquettes autrement que pour atteindre les remises, sans cela à quoi serviraient les banquettes?

D'ailleurs les banquettes étant exclusivement affectées aux piétons on les a construites en conséquence, c'est à dire en matériaux plus beaux, plus coûteux, mais moins solides que le centre de la rue. Si donc on n'avait pas défendu la circulation des voitures sur les banquettes elles auraient été promptement détériorées.

Ainsi l'ordonnance qui prohibe la circulation des chevaux et voitures sur les trottoirs est sage et raisonnable puisqu'elle repose sur des principes d'utilité publique, et cependant elle est loin d'être strictement exécutée.

Chaque jour on voit des bouettes ou des charrettes aller courant sur les trottoirs au grand détriment des propriétaires des maisons qui seront ainsi leurs dépenses accroître par la détérioration anticipée des banquettes et au déplaisir des piétons qui sont troublés dans leurs courses sinon exposés à des dangers.

Mais ce n'est pas tout. Très souvent les pompes à incendie sont traînées tout le long des trottoirs avec une rapidité qui non seulement occasionne beaucoup de dégâts matériels, mais compromet la sécurité des paisibles habitans. Il y a eu ces jours-ci plusieurs accidens occasionnés par cette manie d'enfreindre les ordonnances de police de la part des personnes chargées de conduire les pompes. Une dame a même failli être renversée et foulée aux pieds et elle n'a été sauvée que par l'intervention d'un de nos plus estimables citoyens.

On comprend facilement qu'il doive y avoir des accidens plus ou moins graves toutes les fois (et cela arrive journellement) qu'une pompe est traînée à la course sur les trottoirs et tous ceux qui n'ont pas le temps ou la prestesse de quitter la banquette doivent naturellement être renversés et foulés aux pieds heureux encore si les roues de la charrette à pompe ne leur passent pas sur le corps.

Dira-t-on que tout cela se fait dans un but d'intérêt public et que c'est pour arriver plus vite sur le théâtre de l'incendie? On peut répondre hardiment qu'il n'en est rien.

Il est douteux d'abord que la pompe chamane plus vite sur la banquette que dans la rue non qu'à la perte de traînée soit moindre, mais, en admettant cette hypothèse, le temps qu'on aurait gagné dans le trajet d'un tout serait certainement plus que compensé par celui qu'on perd nécessairement à toutes les intersections des rues où il faut à peu près jeter la pompe pour franchir les rigoles tandis qu'au centre de la rue la course est toujours uniforme parce que la voie est toujours unie.

Ainsi il est incontestable que tout bien calculé, la pompe doit arriver sur le théâtre de l'incendie moins vite en suivant les trottoirs qu'en suivant le centre de la rue, mais il en serait autrement que la chose n'en demeurerait pas moins contraire aux ordonnances municipales qui nous régissent et par conséquent illégale.

Espérons donc qu'il suffira d'appeler l'attention de l'autorité sur ce point pour faire cesser un désordre qui soulève les plus vives et les plus justes réclamations.

On dit que le ballon doit donner au prince de Joinville à Boston, sera d'une magnifiance rare.

EXTERIEUR.

MEXIQUE

La galère Bloc-Haïen capitaine Armour, arrivée à la Vera-Cruz, nous apporte la confirmation des nouvelles que nous avons déjà eues par le Texas, sauf quelques détails.

Il résulte de lettres adressées à des maisons de commerce, allant jusqu'à la Pointe-Isabel, que l'ordonnance communication que la révolution est complète.

Santa-Anna est à la tête des affaires et Bustamente le dit partir incessamment pour se rendre en Europe.

Il paraît qu'une convention improvisée s'est réunie à Mexico et qu'elle a déposé Bustamente pour mettre Santa-Anna à sa place. Outre que cette convention se composait d'ennemis politique de Bustamente, elle a agi précipitamment en faveur du plus fort contre le plus faible. Si Bustamente avait pu réprimer le mouvement révolutionnaire dirigé par Santa-Anna, il aurait très-vraisemblablement trouvé la convention favorable au maintien de l'ordre de chose. Le succès d'un tel malheureusement que trop vrai légitime tout.

Cependant on a voulu sauver un peu les apparences en agissant avec trop de précipitation, du moins il faut en croire quelques correspondances qui portent que Santa-Anna n'a ete nommé que provisoirement. Mais outre que les noms n'ont pas une grande valeur quand il s'agit du titre sous lequel on exerce le pouvoir suprême, d'autres correspondances disent que Santa-Anna a été tout simplement nommé président au lieu et place de Bustamente. De sorte que si cette substitution n'est pas strictement constitutionnelle elle est du moins bien réelle.

On prévoit beaucoup de grandes réformes qui vont suivre ce changement de président; mais il est probable que c'est tout ce qu'on en aura. Santa-Anna a dû promettre tout ce qu'on a voulu pour se faire des partisans; mais une fois au pouvoir se rappelera-t-il ses promesses? C'est plus que douteux.

Quoqu'il en soit il y a eu un changement complet d'administration. Tornel a été chargé du ministère de la guerre, Gomez Pedraza de celui de la marine, Cuillion de celui de l'intérieur et Garcia de celui des finances.

Quelques personnes augurent malde ce changement pour les Texiens. Il nous semble qu'il n'y a pas à se préoccuper de ces craintes. L'avénement de Santa-Anna au pouvoir ne rendra probablement pas les colons du Mexique et c'est le seul frein à argent qui toujours empêche la réalisation des expéditions projetées contre le Texas. D'ailleurs il n'est pas probable que la bonne intelligence règne longtemps entre tous les chefs militaires qui se sont coalisés contre Bustamente. Il est fort qu'une coalition survive à son triomphe.

EUROPE.

FRANCE.—Nous devons à l'obligeance du capitaine Mc Cerren ou navire *Manhattan* une copie du *Journal du Havre* du 1er octobre dont nous nous empressons d'en donner quelques extraits

"Des lettres de Toulon du 25 septembre continuent de signaler un certain mouvement dans ce port. L'amiral Hugon, est on, a reçu plusieurs dépêches et nous apprenons qu'un signe de l'activité dans l'escadre place sous ses ordres. Plusieurs vaisseaux doivent faire un mouvement hors du rade de campagne. Le vaisseau le *Généreux* fait les préparatifs de départ. Plusieurs bateaux-vapeur ont reçu l'ordre de faire leur charbon, afin d'être prêts à partir au premier signal. Le steamer le *Tonnerre* doit, dit-on, aller embarquer des troupes à Port-Vendres.

"Le vaisseau *Vauban* est arrivé de Tunis avec des dépêches pour le commandant Le Roy, est attendu d'un moment à l'autre."

"Un effroyable cataclysme vient d'avoir lieu sur la butte Montmartre. Une partie de cette butte vers le nord-ouest, minée depuis longtemps par des carrières, s'est abîmée dans des excavations de 100 mètres de profondeur. Par un grand bonheur, personne n'était sous les voûtes au moment de l'éboulement.

"Toutes les fois que nous avons parlé de la question de Tunis, nous nous sommes efforcés de bien faire comprendre que les résultats de cette affaire n'étaient pas à Tunis ni à Constantinople, mais tout entiers à Londres. C'est l'Angleterre qui, seule, on peut le dire, a constamment éveillé des difficultés entre la Porte et le bey de Tunis, et cela dans le but d'arriver à deux fins : un des projets de l'Angleterre était et est encore de s'intéresser entre le bey, notre allié, et nous, et de l'amener, par les fautes qu'elle fait commettre au gouvernement français, à rompre avec nous, comme elle a déjà si bien réussi avec Mehemet-Ali. Le second projet du cabinet de Saint-James, et celui-ci est l'objet de ses rêves les plus doux, serait de prendre pied sur la côte des états tunisiens, et même de s'établir, de gré ou de force, à Tunis même, pour de là nous inquiéter à Alger et nous créer des entraves dans un nombre dans toute l'étendue de notre colonie africaine.

"Quelques journaux ont cru pouvoir annoncer que la Porte avait renoncé à son expédition contre le bey de Tunis, une lettre, adressée au *Commerce*, et écrite par une personne qui paraissait devoir être bien informée, faisait entendre au contraire que la Porte était toujours dans l'intention d'armer contre son vassal émancipé.

"Quoi qu'il en soit, l'Angleterre ne se décourage pas. Si la Porte se refuse ou hésite à envoyer des vaisseaux dans les eaux de Tunis, ce sont des vaisseaux anglais qui y entreront. Une fois l'Angleterre maîtresse de ce port, elle répondra de la sécurité de Tunis tout entière, et alors, nous ne craignons pas de le dire, la conservation de l'Algérie deviendra pour nous d'une difficulté extrême. C'est pour arriver à Alger, qu'on se le mettre bien dans l'esprit, que les Anglais convoitent un pied à terre, au point de débarquement, un lieu de recel d'armes et de munitions sur la côte de Tunis."

VARIÉTÉS.

UN CORSAIRE SOUS LA TERREUR.

[Voir l'Abeille d'hier.]

Cette réponse arrêta Agricola, qui allait ouvrir la porte du cabinet. Néanmoins, il ne revint pas s'asseoir; visiblement préoccupé de ce qu'il croyait avoir appris, il se promenait à grands pas. La découverte de l'intrigue supposée par Scipion détruisait un espoir longtemps caressé avec bonheur. Il avait pu au premier moment chercher à se venger en jouissant un ton de mépris envers elle; mais il l'aimait au point d'avoir voulu renoncer à une existence qui promettait de devenir belle, pour aller jouer au vieillard bord du corsaire de Charabot. Les refus réitérés de la jeune fille ne l'avaient pas découragé; et maintenant qu'il n'osait plus en douter les soupçons de la commissaire, malotaut qu'il croyait voir une preuve matérielle dans ces verres encore humides posés sur la table, ce n'était pas par une voine ironie qu'il eût pu satisfaire sa jalousie. Aussi dans son trouble souriait-il avec rage, et il restait étranger à ce qui se passait autour de lui.

Le chef de la bande en profita pour reprendre sa conversation confidentielle avec son compagnon.

Ainsi, Vincent, résumons-nous, lui dit-il : tu te nommes Regulus, et pas un mot de ton passé!

Sois tranquille; la république elle-même ne coffrerait; j'y joue ma liberté, la tienne et nos têtes par dessus le marché.

—C'est entendu.

—Ce gaillard-là nous a bien gêné avec sa sotte passion, reprit Vincent. L'imbecile! venir chez les gens à deux heures du matin, lorsqu'ils sont en affaires, et s'y planter jusqu'au jour! J'ai vu le moment où il nous empêcherait de convenir de nos faits.

—Il a bien fallu en passer parce qu'il voulait, d'autant plus, Vincent, qu'il serait fort important pour moi de m'en débarrasser. Il a une influence du diable à la section des Piques, et j'aurais peur qu'il vînt à prendre la place que j'y occupe.

—Qu'il embarque donc! J'aurais mieux aimé, pourtant, n'avoir rien de commun avec lui. Je ne serais pas très-fâché qu'on ne connût.

—Je le sais; silence!

—Citoyen Scipion, s'écria tout à coup Agricola en faisant un effort sur lui-même, je te remercie de tes bons offices, mais je ne me souciais plus de partir. Adieu l'état de corsaire! Inutile de faire la cour au père du moment que je ne voudrais plus de la fille; mes sentiments pour elle ont changé avec armes et bagages. Je reste à terre, c'est décidé!

Le commissaire haussa les épaules et allait répliquer, quand Décius Charabot poussa la porte avec violence et entra.

C'était un homme de haute stature, aux formes athlétiques, à la voix impérieuse; il ne cherchait pas à dissimuler sa colère et faisait trembler la bastide par de formidables imprécations. D'ailleurs, il était armé de manière à inspirer le respect : une hache, un sabre et deux pistolets garnissaient sa ceinture.

—Nest-ce pas assez, criait-il, d'avoir sur les bras les Espagnols, les Italiens, les Anglais, et de se battre tous les jours au large? Faut-il qu'on massacre, jusque sur les quais de Marseille, les défenseurs et les pères nourriciers de la patrie! De faux frères, citoyens, viennent de poignarder mon second, on l'accusait de modérantisme, quelle noise! Un homme que j'ai vu arranger les Anglais comme ça!..... continuait avec fureur le corsaire, qui, pour donner plus d'expression à son discours et suivant l'usage gesticulateur des Provençaux, fait il un moulinet de hache autour de sa tête. Citoyen commissaire, je ne sors les hommes de la section qui ont commis ce meurtre; je le dis, et je demande justice de ceux qui restent. J'ai commencé par en abattre une demi-douzaine, mais les autres se sont entêtés.

—En vrai républicain ne doit pas se faire justice par lui-même : Respect à la loi, liberté, égalité, dit Scipion d'un air dogmatique.

Le corsaire l'interrompit par un geste qui fit trembler les trois auditeurs.

—Je n'aurais pas vengé mon second sur des assassins! s'écria-t-il.

Le commissaire de section ne jugea pas à propos de maintenir la conversation sur un ton aussi dangereux.

—Tu as raison, dit-il; *les droits de l'homme* l'autorisent à se défendre quand il est attaqué. J'avais mal interprété les faits. Viens au club à midi et nous prendrons les mesures exigées par la circonstance; le sang d'un bon citoyen crie vengeance; je m'en charge.

—Bien! dit le corsaire, achève ce que j'ai commencé; et maintenant, que veux-tu? Pourquoi à pareille heure êtes-vous trois dans ma bastide?

—Nous avons besoin de te voir avant ton départ pour le bord. Le citoyen Régulus, que je te présente, est l'ami de son père, qu'elle avait compromis par l'hospitalité accordée à l'officier fugitif; elle avait trop délicatesse pour lui parler d'Agricola; elle affirma au contraire, une gaieté folle, que l'infatigable sentinelle dut observer avec dépit. La jeune fille allait, venait, chantant et jouant, courant à la terrasse, se mettant à la fenêtre, restant précipitamment, revenant à la hâte et diminuant son inquiétude sous l'apparence de l'attente. Elle ne laissait pas de prendre soin de Louis de Tourangres les émotions dont elle était agitée, afin d'augmenter la prudence du jeune officier. La reconnaissance, d'un côté, la pitié, de l'autre, établirent ainsi peu à peu une douce et pure intimité entre le prisonnier et sa libératrice. Mais l'absence seule devait les éclairer plus tard sur la nature de leur sentiment réciproque. Car la *Mouraille* ne devait plus à la ville, emportant loin de Marseille Louis de Tourangres, en qualité de second, sous le nom d'Artimon, Chrétien, son fidèle serviteur, en qualité de maître, sous le nom de Negro; le capitaine Charabot, dit Decius, et enfin Vincent, dit Régulus, à qui nous venons de voir administrer un rude chatiment.

G. DE LA LANDELLE.

[*A continuer.*]

☞ Nous sommes prêts d'appeler l'attention des acheteurs à la vente du fond de Magasin de John Lott, rue Magnier des rues du Canal et de la Vieille Levée, consistant en habillements, chapeaux &c. La vente aura lieu aujourd'hui à 10 heures et demie, par J. A. Beard & Co, vendeurs.

COMMERCIAL.

Mardi soir, 9 novembre 1841

COTON—Les transactions ont été vives pendant les trois jours que nous avons notre dernière revue. Nous avons cette date d'environ 3000 balles; hier, de plus de 3000; aujourd'hui, elles ne se montent qu'à 1,200. Les achats sont faits à plusieurs pour le continent, quoique quelques expéditions soient pour l'Angleterre. Les prix se sont maintenus avec fermeté, et le marché s'est terminé aujourd'hui avec assez de fermeté.

Arrivages depuis le 5 courant, Louisiane et Mississippi, 11,819 balles, Tennessee et North Alabama, 981 Arkansas, 449, ensemble, 12,849 balles. Exportations—Liverpool, 3,208 balles, Marseilles, 1,232; Havre, 44, Boston, 1,455; ensemble 6,123 balles. Il en resulte une addition de 6,726 balles, dont, 5,7810 balles, y compris le coton chargé à bord, reste non expédié en Douane.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Inv. Stock en mains,		14490
Reçu cette semaine	12,849	
Antérieurement	109,341	122,190
		136,676
Expédié cette semaine	6123	
Do antérieurement	43641	53,790
Stock en mains		81,886

TABAC—Le marché n'a subi aucun changement. Les cours de première qualité, se sont vendus à 8 cents. Les rapports les plus favorables nous arrivent sur la nouvelle récolte.

Arrivages depuis le 5 courant, 27 boucauts. Expéditions, aucune.

ETAT DU TABAC.

1841, 1 Sept. inv. Stock en mains,		2738
Reçu cette semaine	25	
Antérieurement	661	686
		3318
Exporté cette semaine		
" Antérieurement	2392	2392
Stock en mains		926

SUCRE—Point d'amélioration dans le marché : les ventes ne se font qu'en détail, et à 6 cents pour le sucre non raffiné. Notre approvisionnement sur la Levee augmente rapidement, et nous devons attendre des ventes actives de l'Ouest pour activer la demande. Nous ne connaissons aucune vente sur plantation. Les micres de la Havane s'opèrent à aucune variation; blanc, de 5 à 6 1/4 c.; brun, de 7 1/4 à 7 3/4c. Il en existe peu sur la place.

MELASSE—La demande est nulle, et cet article a subi une légère baisse. Quelques petites ventes se sont faites de 26 à 28 c. le gallon. Aucune transaction.

FARINE—Nous n'avons point de variation à rapporter. Les ventes sont toutes pour la consommation intérieure. A l'exception de quelques petits lots prêts pour la Havane, nous n'avons aucun expédition à faire.

PRODUITS DE L'OUEST—Nous ne pouvons signaler aucun changement. La demande pour le porc se borne à la consommation des plantations, à non-cours. (Grains—Nous pouvons citer la vente de 1000 boisseaux pois de la Havane à 6 1/4; la demande est assez active pour de petits lots.

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE—Point de variation dans les prix; la demande est presque nulle, cependant les planteurs de l'intérieur n'ont pas encore reçu leur approvisionnement en suivant la navigation devrons praticable pour les petits bayous, nous devons attendre une grande amélioration. Voici nos cours : du Kentucky, de 21 à 22; des Indes, 62 à 63; d'Ecosse, 17 à 21, d'Allemagne, 12 1/2 à 13c. Corde, du Kentucky, 10c., de 10 à 1/4.

CHANGE—Le papier a été assez abondant sur place pendant les derniers jours, et quoique la demande ne soit pas très pressante, nos cours se sont maintenus :

CHANGE.

Sterling de 60 jours	10 3-4 à 11 1/4
France,	5 1/2 à 5
New-York, 60 jours de vue	3/4 p. cto/prime.
De 30 à vue	1 1/2 à 2
De à vue de	2 1/2 à 3
Philadelphie 60 jours de vue,	1-8 à 1/4 p. cent. d'aio.
De à vue	1-8 à 1/4 pour cent de pri.
Boston 60 jours	1 pr. cent de prime

FRET—Une transaction a été faite hier pour le Havre à 1c., ce qui indique une légère baisse. Les bâtimens abondent, et le fret est rare.

FRET.

Coton pour Liverpool	1 1/2 d
De do Havre,	1 à
De do New York,	81, 62 par balle
De do Boston,	1 1/2 d
Tabac pour Cowes,	45 s
De do Londres directement	42 s. 60
De do New York,	4 50 à 5 00
De do Boston,	5 50 à 6 —
De do Philadelphie,	60 à 60

DERNIERES DATES.

New York	octo 30	Londres	oct 5
Boston	octo 29	Liverpool	oct
Philadelphie	octo 31	Paris	2 sept
Washington	octo 31	Havre	sept 30
Charleston	nov 3	Bordeaux	sept 24
Vera-Cruz	oct 27	Nantes	aout 20
Tampico	oct 3	Cadix	sept 10
Mobile	oct 14	Hamburg	octo 20
		Hollande	octo 20

NOTICE—La société existante entre les soussignés sous la raison Hermogène Brown & Co, est expirée depuis le 1er courant.

Nouvelle-Orléans, 8 Novembre 1841.

HERMOGENE BROWN,
par pro. ANTHIME LABRANCHE,
HERMOGENE BROWN,
CLEMENT BROWN.

FORMATION DE SOCIETE.—Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison Hermogène Brown & Co. et continueront le même genre d'affaires

HERMOGENE BROWN,
par pro. ANTHIME LABRANCHE,
HERMOGENE BROWN,
JOSEPH MENDEZ

Nouvelle-Orléans, 9 Novembre 1841.

9 nov—4

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ENTRÉES.

Navire Maria Fleavre, Thompson, Marseille.

Barque Rashaw, Greene, Boston. } NRJ Whitney
Brick Alex. Brown, Coster, Key. } NRJ Whitney
Navire à vapeur Alabama, Wilson, Havre. } J C Harrison

SORTIES.

Bateau de remorque Lafayette, Hewett, Houston, au détour des anglais, avec le navire Hunter.
Bateau de remorque Chalmette, Martin, des Passes, avec le navire Champion, Bordeaux, Zamora et Ada.
Bateau de remorque Fidèle, Davis, des Passes, avec le navire Sarah Hand et le brick America.
Bateau de remorque Belle Poule, Davis, du détour des Anglais, avec les navires Medford et Palmyre.
Bateau de remorque Phenix, Arnold, du détour des anglais, avec le navire Albion et le goel Sam Hamilton.
Navire Bombay, Dagg, de Mobile, avec un chargement assorti à Cotton & Nyles, Liverpool.
A Lafitte, Boston, Gaffey, Boston, J Albert, Lafitte & Jaquelin, Jos. Lulong, S J Hoffman, J F Boston, J & J Hirsch, Joseph Bernard, Adolphe Pierson.
Navire Alonzo, Thayer, Portland Me.
Navire Powhatan, Moore, de Philadelphie.
Navire Persian, Apling, de Marseilles, Espagne.
Navire Constantine, de Liverpool, 30 août.
Navire Cabinet, Linnell, de Liverpool, 30 août.
Navire Hanover, Drummond, de Bath, Me.
Navire Tyrian, Jackson, de Liverpool, 31 août.
Navire Cincinnati, Brown, de Boston, 28 juillet.
Navire Rotunguer, Crowell, de 10 jours de New York.
Navire St. Petersburg, Cable, de 12 jours de Boston.
Navire Cortez, Bryant, de 10 jours de Boston.
Navire Palmyra, Sampson, en 3 jours de Boston.
Barque Sarah Hand, Hardy, de Philadelphie.
Barque Cleopas, Dunham, de Marseilles, Espagne.

Navire Ann Eliza, Bunker, de Boston, 15 juillet, avec un chargement à Lonon & Nyles, J A Lafitte, Lewis, Fitz, C Demandeure, Montgut, Darrille & Valerion, Gaudin, L Bernard, A Cavelier, Sterling, Lafitte & Valerion, Gaudin, F Bolineau, O Lefion, Sarpy & Gaudin, Lefion, Lafitte & Degelos, et à ordre.
Brick Africa, Stephenson, de Bordeaux, 17 août, avec un chargement à Herlandt, Victor, N Bastet, Divellon, Y Beauange, Talamon frères, H Lacoste, Dermarcq & co, Maller, Sauvage, Lafitte & co, et à ordre.
Brick Pain, Houston, Boston, de Galveston.
Goel Ann, Wiley, de Galveston.
Navire Ohio, Bonnet, de Cincinnati.

Brement Gov, Merchant, Washington, de Cincinnati.
" Quaneche, Lagrange, de Saint Roque.
" Sachem, Hall, de Saint Marks.
" West Tennessee, Brown, de Cincinnati.
" Marmion, Hanley, de St. Louis.
" Orleans, Fuller, Cuyahoga.
" Glaucus, Fuller, de St. Louis.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 11 NOVEMBRE 1841

La première représentation de
LE CABARET DE L'ESTOURIE,
Vaudeville en 1 acte.
LE
Opéra en trois actes.

THEATRE ST. CHARLES.

Grand, spectacle équestre.
Seul, seul, seul de
VIEUX JEU GARCIA,
Troisième représentation du célèbre PIERRE LINE.
Aujourd'hui mardi, 9 novembre 1841,
Le spectacle commencera par un grand Tableau TREMPE.
Le Long paraîtra sur la chaise du nain Nerval et Lemon exécutera le saut du tonneau de Bastide. Mlle Mondemickney remplira le rôle de la servante Bastonnet.
M. Stickney apparaîtra dans des exercices variés.
Le célèbre Pierr Line sera exécuté par le jeune artiste
LE BALLON MONSTRE.
JARDIN DE LAFAYETTE.
M. LOUIS, le plus célèbre aéronaute de la Louisiane, complète son splendide ballon aérostatique, dit le COMMERCE, le plus grand ballon qui ait été fait en Amérique, et a l'intention d'en faire une ascension, le Mardi 9 Novembre, à 3 heures. Ce ballon a 170 pieds de circonférence, et 70 pieds de hauteur, et pèse 23 à 1,000 livres. Dans des mains adroites, M. Louis offre une grande ascension.
DIMANCHE PROCHAIN 14 COURANT.
Avant de quitter la Louisiane, M. Louis exécutera un grand ballon, à 4 heures, avec un parachute, et 4 chaises, et deux ballons, dans la série terrestre.
M. LOUIS sera pour la dernière fois, le 14 courant, et ne reviendra plus, pendant de longtemps, dans la Louisiane.
Les arrangemens sont en cours pour que les chars partent de la ville, pour l'Exposition, et de retour, sans encombrement.
Le jardin sera ouvert à midi, et le ballon sera gonflé, et prêt à partir à 3 heures précises.
On engage ceux qui veulent prendre de bonne heure, à se prendre de bonne heure.
Les billets ne seront vendus que à la porte du jardin et de la galerie.
Billet pour la galerie.....$1
" des jardins.....50 cts
" du seul tout.....1
10 nov—4

AVANT de nous séparer nous avons Monsieur le capitaine Paul Jugo, fils, de vouloir bien accepter nos remerciemens mutuels pour les attentions, soins et égards que vous avez pour nous pendant la traversée, nous assurant de la reconnaissance et du souvenir particulier de
H. Jacquelin,
Molter,
L. Villers,
Forquet,
G. Lavenon,
J. Normandin,
De Bernier,
Faille,
Armand Mercier et de
Bernard Mercier.
Balize, 7 Novembre 1841.

☞ AVIS—Les consignataires des marchandises reçues par la Barque Hasey, sont priés de vouloir bien en prendre connaissance, et de les faire enlever de dessus le débarcadère, en payant le fret et les frais de magasinage, et en faisant leur réclamation à Messrs. Gaillard, Rogers & co. Wm. Mellon, Philips & Rogers, J. P. B. Rodriguez, Samuel Hart, Hall & Sarah, J. A. Webster, et à ordre, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et frais.
10 nov J. D. DENEGRE

☞ Le navire FRANCIS, Capitaine Dunn, de Liverpool, est arrivé à la Balize le 7 courant. Les consignataires des marchandises sont prévenus que les marchandises pour Nouvelle-Orléans, seront débarquées à cette ville, et que les connaissements seront envoyés à la douane.
10 nov R. S. W. WHITNEY

☞ Le navire BIMBA, Capitaine Day, de Liverpool, est arrivé à la Balize le 7 courant. Les consignataires des marchandises pour Nouvelle-Orléans, sont prévenus que les marchandises seront débarquées à cette ville, et que les connaissements seront envoyés à la douane.
10 nov R. S. W. WHITNEY

☞ Le superbe bateau à vapeur GENERAL PRATT, Capt. Hasey, partira pour St. Louis et les parties intermédiaires, le 10 courant, à 4 heures P. M. Pour le passage ou fret, s'adresser à bord, au Chemin de fer, ou à
10 nov PEDANE & co, Agents.

☞ Le navire SARAH HAND, Capitaine Hasey, de Boston, est arrivé à la Balize le 7 courant. Les consignataires des marchandises sont prévenus que les marchandises seront débarquées à cette ville, et que les connaissements seront envoyés à la douane.
10 nov J. D. DENEGRE

☞ Le navire CHARLES, Capitaine Hall, de Boston, est arrivé à la Balize le 7 courant. Les consignataires des marchandises sont prévenus que les marchandises seront débarquées à cette ville, et que les connaissements seront envoyés à la douane.
10 nov J. D. DENEGRE

☞ AVIS.—Le navire Mississippi, capitaine Dean, de Bordeaux, commencera à charger le 15 courant, pour le Mississippi. Les consignataires des marchandises sont priés de faire leur prise de connaissement et de faire leur affaire à bord du navire, pendant le temps de son séjour à la Balize, sans quoi les marchandises non enlevées seront envoyées dans les magasins de la douane.
10 nov LOISON & SILVESTRE, 30 Chartres.

ACHUNES des dettes contractées par le navire Mercure, capitaine Dow, de Bordeaux, qui vient de partir, les soussignés ne payeront pas, et ne reconnaîtront pas les signatures.
10 nov—4 LOISON & SILVESTRE, 30 Chartres.

AVIS—Les personnes qui ont des effets à bord du navire Mercure, capitaine Dow, de Bordeaux, sont priées de les faire enlever, en payant le fret et les frais de magasinage, à bord du navire, ou à M. Lafitte, rue Toulouse, No. 27.
10 nov—4

UNE dame française ayant l'occasion de se rendre à Paris, désire trouver une personne qui voudrait se joindre à elle pour le voyage. Pour plus ample renseignement, s'adresser au Bureau de l'Abeille.
10 nov

On peut lui parler à son hôtel, le 10 de la Douane No 96.
10 nov 3

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de St. Bernard. Les sieurs Prevez—Attendu que Pierre Fabre, Thomas Fabre et Pierre Fabre, ont présenté une pétition à la Cour de Paroisse de Nouvelle-Orléans, tendant à ce que leur mariage avec Marie Antoinette Bonvy, leur mère, décédée intestat, soit reconnu et déclaré légitime, et que les enfans nés de leurs mariages, soient déclarés, dès jouissant, les mêmes droits que les enfans nés de parents légitimes, et que les dites pétitions ayant été publiées, et les parties intéressées ayant été mises en demeure de produire leurs droits, les raisons pour lesquelles il ne devrait pas faire droit à la dite pétition.

Paroisse de St. Bernard le 8 novembre 1841.

(SIGNÉ) H. ROUSSEAU, Juge.

AVIS

CINQUANTE PIASTRES de récompense sont offertes à celui qui remettra entre les mains du shérif de cette ville, Alexandre, paroisse St-Jean-Baptiste, le Mulâtre JUSTINIEN LAROQUE, marin de la goélette Dorcas, parti de cette paroisse le 1er du courant, et qui a été condamné par la Cour Criminelle de la dite paroisse, à dix ans de travaux forcés, pour vol, commis le 8 du courant.

Paroisse St Jean-Baptiste, 9 novembre 1841.

10 nov—4 A. LIMOUSIN, Shérif.

LE soussigné vient de recevoir par le Tarbont du Havre, un nouvel assortiment de papier peint, lambris, etc.

Papier fin glacé de 50 cents à 75 cents.
Do de 37 1/2 à 50 cents.
Papier ordinaire de 18 à 25 cents.
Fond de bâtiments, nouveau modèle, non marbré de 10 à 12 1/2 cents.
Bordures nouvelles, valeurs pour salle de bal.
Bordures imitation pour salle de bal.
Bajes pour devant de cheminées.
Vues pour salles et cafés, couleurs et grandeurs de $12 à $20.
Tentures riches pour salles.
10 nov—6 T. HEBERT, 67 rue de Chartres.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CETTE Banque achète des traites sur l'Ouest et les villes du Nord.
10 nov SOLOMON, Caissier.

TOILE D'EMBALLAGE—Achat de toile du Nord à 18 manufactures réputées et à vendre à bas prix et à termes accommodans, par
10 nov ANDREWS & BROTHERS, 50 rue Magnier.

CUIVRE à Doublages.—Le soussigné vient de recevoir de 32 à 28 onces, la feuille, au meilleur marché du marché St. Petersbourg, de Boston, à vendre par
10 nov WALTER & TOCKAPHE, New-York, 60 jours de vue 3/4 p. cto/prime.
De 30 à vue 1/2 à 3/4 p. cto/prime.
De à vue de 2 1/2 à 3
Philadelphie 60 jours de vue, 1/4 à 1/2 p. ct. d'aio.
De à vue 1-8 à 1/4 pour cent de pri.
Boston 60 jours 1 pr. cent de prime

FRET—Une transaction a été faite hier pour le Havre à 1c., ce qui indique une légère baisse. Les bâtimens abondent, et le fret est rare.

FRET.

Coton pour Liverpool	1 1/2 d
De do Havre,	1 à
De do New York,	81, 62 par balle
De do Boston,	1 1/2 d
Tabac pour Cowes,	45 s
De do Londres directement	42 s. 60
De do New York,	4 50 à 5 00
De do Boston,	5 50 à 6 —
De do Philadelphie,	60 à 60

DERNIERES DATES.

New York	octo 30	Londres	oct 5
Boston	octo 29	Liverpool	oct
Philadelphie	octo 31	Paris	2 sept
Washington	octo 31	Havre	sept 30
Charleston	nov 3	Bordeaux	sept 24
Vera-Cruz	oct 27	Nantes	aout 20
Tampico	oct 3	Cadix	sept 10
Mobile	oct 14	Hamburg	octo 20
		Hollande	octo 20

NOTICE—La société existante entre les soussignés sous la raison Hermogène Brown & Co, est expirée depuis le 1er courant.

Nouvelle-Orléans, 8 Novembre 1841.

HERMOGENE BROWN,
par pro. ANTHIME LABRANCHE,
HERMOGENE BROWN,
CLEMENT BROWN.

FORMATION DE SOCIETE.—Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison Hermogène Brown & Co. et continueront le même genre d'affaires

HERMOGENE BROWN,
par pro. ANTHIME LABRANCHE,
HERMOGENE BROWN,
JOSEPH MENDEZ

Nouvelle-Orléans, 9 Novembre 1841.

9 nov—4

PAR LE MARSHALL.

R. Webber, maître. Berry, Havre, 2 nov. Le navire a eu beaucoup de mauvais temps. Le pilote prétendant sortir de l'Ile de la Nouvelle-Orléans, qu'on vient de recevoir pour le navire Bayou Sara, entre les rues St. Louis et Conti :

Un lot de Meubles neufs dans cette ville.
Conditions comptant.
10 nov CHS. CLAIBORNE, marchal.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de W. J. Bayley—Vente par le Régistre de l'Ordre Testamentaire, le 1er décembre 1841, à une heure P. M. à la porte de la Banque de la Nouvelle-Orléans, rue Royale et Chartres, en la Nouvelle-Orléans, de l'Honorable Cour de Probates, en la Nouvelle-Orléans, du navire Bayou Sara, du tonnage de 300 tonneaux, 1840, Hunter, maître, sous la surveillance de Wheaton, Bayley & co, Liverpool, et de Bayley, Boston, Etats-Unis.

Dans le lot de terre, environ 1000 arpents, dans les environs de la ville, sont les emplacements qui sont situés entre les Etats-Unis et Bayou Sauvage, et sont autre entre les Etats-Unis et Bayou Sauvage, et sont autre entre les Etats-Unis et Bayou Sauvage, et sont autre entre les Etats-Unis et Bayou Sauvage, et sont autre entre les Etats-Unis et Bayou Sauvage, et sont autre entre les Etats-Unis et Bayou